

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 13 mars 2026**

**– Point 4b de l'ordre du jour –**

**Délibération 2026-02**

**Compte financier 2025 de Santé publique France**

Vu les articles L.1413-1 et suivants ainsi que les articles R 1413-1 et suivants du Code de la santé publique ;  
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Le Conseil d'Administration de Santé publique France,

**DECIDE**

**Article 1 :** D'arrêter les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 590,67 ETPT sous plafond et 30,78 ETPT hors plafond,
- 373 851 254,66€ d'autorisations d'engagement,
- 685 298 868,31€ de crédits de paiement,
- 387 957 878,08€ de recettes,
- Soit, un solde budgétaire déficitaire pour l'exercice 2025 de (-) 297 340 990,23€.

**Article 2 :** D'arrêter les éléments de situation patrimoniale suivants :

- (-) 297 302 660,81€ de variation de trésorerie,
- (-) 341 675 743,61€ de variation de fonds de roulement,
- (-) 44 373 082,80€ de variation de besoin de fonds de roulement,
- (-) 305 277 464,09€ de capacité d'autofinancement.

**Article 3 :** D'arrêter les éléments d'exécution comptable suivants :

- (-) 296 553 627,97€ de résultat comptable hors gestion des stocks,
- (-) 757 241 256,87€ de résultat comptable lié à la gestion des stocks,
- Soit, un résultat comptable pour l'exercice 2025 de (-) 1 053 794 884,84€.

**Article 4 :** D'affecter ce résultat comptable de (-) 1 053 794 884,84€ en report à nouveau débiteur.

**Article 5 :** De porter ce report à nouveau débiteur sur les comptes de réserve présentant un montant créditeur de 2 180 042 625,01 €

**Article 6 :** Le compte financier composé du bilan, du compte de résultat et de l'annexe aux états financiers, ainsi que des tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale est annexé à la présente délibération.

Signé

Délibération rendue exécutoire  
le : 10 avril 2026

Sylvie LEMMET  
Présidente par intérim du Conseil d'administration